

Rennes, le 10 juin 2024

Objet : Votre candidature à l'INSA de RENNES

Chère étudiante, cher étudiant,

Vous avez souhaité effectuer à l'INSA RENNES une partie de votre formation d'ingénieur et nous vous remercions de votre confiance.

Nous serons heureux de vous accueillir au sein du département d'option que vous avez choisi :

EII – Electronique et Informatique Industrielle, contact : laurent.bedat@insa-rennes.fr

ET – Electronique et Télécommunications, contact : joumana-farah@insa-rennes.fr

GCU – Génie Civil et Urbain, contact : kinda.hannawi@insa-rennes.fr

GMA – Génie Mécanique et Automatique, contact : sylvain.guegan@insa-rennes.fr

GPM – Génie Physique et Matériaux, contact : laurent.pedesseau@insa-rennes.fr

INFO – Informatique, contact : barbara.fila@insa-rennes.fr

MA – Mathématiques appliquées, contact : mohamed.camar-eddine@insa-rennes.fr

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE DEPART

- 1) **Pour votre demande de VISA**, vous avez reçu votre lettre d'admission par e-mail. **La lettre d'admission vaut également attestation d'hébergement (pour les étudiants ayant demandé un logement dans les résidences de l'INSA).**

Cette lettre ne vous dispense pas d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'un logement en résidence INSA (voir partie 5-Logement)

- 2) **Inscription à l'INSA**

Vous recevrez dans les prochains jours un message du service Scolarité de l'INSA Rennes vous invitant à réaliser **votre inscription en ligne sur la plateforme Pégase**. Pour cela, cliquez sur le lien fourni dans le message. **Pour vous aider, un tutoriel sera bientôt disponible dans votre pack d'admission.**

Vous devez impérativement procéder à cette démarche en ligne AVANT le 17 juillet 2024. Dans le cas contraire, aucune chambre en résidence INSA ne vous sera attribuée à votre arrivée, vous ne pourrez pas assister au cours et vous n'aurez pas accès aux bâtiments ni à l'Espace Numérique de Travail (portail étudiant INSA).

Documents à téléverser **impérativement** lors de l'inscription en ligne :

- Photo d'identité
- Votre passeport ou carte d'identité pour les étudiants européens (recto-verso)
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance avec filiation + traduction en français ou en anglais ou en espagnol
- Attestation d'assurance responsabilité civile : *Si vous n'avez pas encore d'assurance responsabilité civile, vous pouvez en acheter une en ligne avant de commencer votre inscription ou bien vous pourrez en acheter une plus tard à votre arrivée en France. Dans ce cas, vous pouvez télécharger votre lettre d'admission INSA à la place de ce document.*

- Etudiants en double-diplôme uniquement : certificat CVEC (pour obtenir ce certificat, voir partie 3 Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC))
- Etudiants en échange simple (hors double-diplôme) : à la place du certificat CVEC (vous n'êtes pas concerné-e), veuillez téléverser votre lettre d'admission.

3) Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

La CVEC concerne les étudiants en double-diplôme uniquement. Les étudiants venant dans le cadre d'un simple échange ne sont pas concernés.

Tous les étudiants admis en filière diplômante doivent s'acquitter du paiement d'une taxe appelée Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Cette taxe est obligatoire pour tout étudiant qui souhaite s'inscrire dans un établissement français d'enseignement supérieur. Elle doit être payée **AVANT** votre inscription à l'INSA.

Cette taxe est nationale et ne fait donc pas partie des frais d'inscription de l'INSA Rennes. Les boursiers du gouvernement français sont exonérés de la CVEC, mais doivent quand même procéder à la démarche en ligne pour obtenir une attestation d'exonération. Les boursiers d'un gouvernement étranger doivent payer la CVEC.

Pour procéder au règlement de cette taxe en ligne, vous devez d'abord vous créer un compte en ligne : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement>. Concernant le numéro Identification National Etudiant, cochez la case "je n'ai pas d'INE". Il pourra alors vous être demandé de télécharger votre lettre d'admission à l'INSA.

Vous pourrez ensuite vous identifier et payer la taxe en ligne (100 euros). Une fois la taxe payée, il vous faut télécharger votre attestation CVEC. Elle vous sera demandée pour l'inscription à l'INSA. Sans cette attestation, vous ne pourrez pas vous inscrire !

VOTRE ATTESTATION

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

1. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/)
2. Indiquez votre ville d'études
3. Acquitez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4. Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer cette démarche, n'hésitez pas à nous en informer : incoming@insa-rennes.fr.

4) Votre arrivée à l'INSA :

Je vous remercie de **confirmer par mail dès que possible votre date, heure et lieu d'arrivée** à l'adresse suivante : welcomestudents@insa-rennes.fr

Aucun accueil à l'INSA ne pourra se faire sans rendez-vous.



PAS D'ARRIVEE POSSIBLE EN RESIDENCE INSA avant le mercredi 28 août. La résidence étant fermée le week-end, il n'y a pas d'accueil possible le samedi et le dimanche ! (voir partie 5- Logement)

Accueil en gare/aéroport de Rennes :

Vous pourrez bénéficier d'un accueil en gare ou à l'aéroport de Rennes par des étudiants de l'INSA en complétant le formulaire d'arrivée en ligne **au moins 72 h avant votre arrivée maximum :**

Formulaire d'arrivée : <https://forms.gle/nat4BX6kMXryJG6QA>

⚠ **Attention ! Si vous ne complétez pas le formulaire d'arrivée, nous considérons que vous ne souhaitez pas être accueilli-e en gare/aéroport de Rennes et que vous viendrez à l'INSA par vos propres moyens.**

⚠ **Rappel ! Aucun accueil à l'INSA ne pourra se faire sans rendez-vous. Merci de respecter les jours et horaires d'ouverture du service hébergement pour votre arrivée.**

Si cela ne s'avère pas possible de vous accueillir, voir partie 9-Informations et sites utiles.

Une réunion d'accueil **obligatoire** aura lieu :

Etudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année : jeudi 29 août 2024 à 14h00, salle 023, bâtiment 5

Etudiants en 5^{ème} année : jeudi 26 septembre 2024 à 14h00, salle 021, bâtiment 5

Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent pour la journée d'accueil (retard de visa, examen...), veuillez impérativement contacter le service des relations internationales (incoming@insa-rennes.fr) AVANT votre arrivée. Aucune arrivée à l'INSA ne pourra se faire sans rendez-vous.

Pour les formalités d'accueil, veuillez apporter les documents suivants (numérisés au format pdf)

:

- Votre passeport et votre visa étudiant long séjour + cachet d'entrée en France pour les étudiants non-européens ou carte d'identité pour les étudiants européens (recto-verso)
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- Carte étudiante de votre université d'origine (recto-verso) ou un document de votre établissement d'origine attestant que vous y êtes inscrit pour l'année académique 2024-2025.
- Notification de bourse : FITEC, boursiers du gouvernement français, certificat d'arrivée Erasmus+
- Carte européenne d'assurance maladie recto-verso (pour les étudiants européens uniquement)
- Dernier diplôme obtenu
- Votre contrat d'études signé par votre université d'origine

5) Logement

Ouverture de la plateforme de réservation à partir du 1^{er} juillet 2024 (toute demande effectuée avant cette date ne sera pas prise en compte)

Une chambre vous sera réservée (draps et couvertures fournis) lorsque vous aurez **complété votre demande de logement** en ligne (choisir « Je n'ai pas de compte INSA »), ainsi que **le contrat de sous-location 2024-2025**, à renvoyer avant le 10 juillet à incoming@insa-rennes.fr.

ATTENTION ! L'envoi du contrat signé vaut ENGAGEMENT FERME. En cas d'annulation de votre part (sauf pour visa refusé) et même si vous n'occupez pas le logement, vous serez redevable d'un mois de loyer.

Vous devrez régler le jour de votre arrivée une caution de 450 Euros qui vous sera restituée après votre départ si aucun dégât n'est à déclarer et si vous vous êtes bien acquitté-e de tous vos loyers.

Le règlement peut se faire :

- en espèces (merci de prévoir la somme exacte, les billets de 200 et 500 euros ne sont pas acceptés) ;
- par carte bancaire.

Le tarif étudiant sera appliqué. Une facture vous parviendra chaque mois à terme échu (le mois suivant).

Si vous arrivez entre le 28 et le 31 août 2024, vous bénéficierez pour ces dates du tarif passager avec paiement à la nuitée. Dans ce cas, le paiement s'effectue à la prise des clés.

⚠ Attention ! Les résidences sont fermées pour l'été, PAS D'ARRIVEE POSSIBLE EN RESIDENCE INSA avant le mercredi 28 août. La résidence étant fermée le week-end, il n'y a pas d'arrivée possible le samedi et le dimanche !

Vous aurez le statut d'étudiant interne. Vous serez logé(e) en chambre simple avec un lit, un bureau, une armoire et un lavabo. Les studios ne sont pas accessibles pour les étudiants en échange et double-diplôme. Les sanitaires et la cuisine sont communs.

Vous trouverez les tarifs de l'hébergement dans le contrat de sous-location 2024/2025, dans l'annexe tarif ou sur le site internet <https://www.insa-rennes.fr/hebergement-etudiants.html>

Une assurance logement incluant une couverture responsabilité civile doit également être souscrite. Vous pourrez le faire à votre arrivée auprès d'une banque ou d'une mutuelle étudiante. L'attestation d'assurance logement doit impérativement être fournie dans un délai d'une semaine suivant la prise des clés.

L'accès à Internet se fait par abonnement, géré par Quantic Telecom (<https://www.quanticelecom.net/>).

⚠ Attention ! Dates et horaires d'ouverture du service hébergement (bâtiment 14, rez-de-chaussée)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 - **fermé le mercredi après-midi et le week-end.**

Votre arrivée doit se faire selon ces jours et horaires d'ouverture. En cas d'impossibilité d'arriver dans ces créneaux, veuillez-nous en informer au plus tôt (minimum 48 heures avant) afin d'organiser un rendez-vous pour la remise de vos clés.

La clé de votre chambre vous sera donnée uniquement après réception de votre caution. Si vous arrivez au cours d'un week-end, il vous faudra organiser votre hébergement en attendant de pouvoir obtenir votre clé le lundi. Si vous arrivez en semaine, en dehors des heures d'ouverture, votre moniteur d'accueil pourra vous remettre votre clé (pas d'arrivée en résidence le samedi ou le dimanche).

Si vous arrivez en dehors des heures d'ouverture, vous devrez impérativement vous présenter au service hébergement dès le lendemain pour payer votre caution.

Pour plus de renseignements contactez le service hébergement : serv-vac@insa-rennes.fr et consultez le site internet : <https://www.insa-rennes.fr/hebergement-etudiants.html>

6) Santé

Avant votre départ, veuillez vérifier que vous êtes bien couvert par une assurance voyage pour les tous premiers jours en France.

Fiche médicale :

Veuillez compléter et renvoyer avant le 10 juillet 2024 à incoming@insa-rennes.fr la fiche médicale obligatoire. Vous pouvez la télécharger sur le [site internet de l'INSA Rennes](#)

Sécurité sociale :

- **Etudiants européens :** Les étudiants européens sont couverts par la sécurité sociale française à condition de posséder la carte européenne d'assurance maladie ou le formulaire S1 (à demander

auprès de votre caisse d'assurance maladie dans votre pays d'origine). A défaut, ils devront s'affilier à la sécurité sociale française.

- **Etudiants non européens** : une fois arrivé(e) en France, vous devrez vous affilier à la sécurité sociale française (gratuite et obligatoire).

Mutuelle complémentaire et assurances :

Tous les étudiants doivent souscrire une **assurance santé complémentaire (mutuelle)** afin de couvrir 100% des frais médicaux en France ainsi qu'une **assurance responsabilité civile** (obligatoire pour l'inscription à l'INSA) et une **assurance rapatriement**. Ces démarches pourront être effectuées à l'arrivée. L'attestation de mutuelle et d'assurances devra être fournie dans un délai d'un mois après l'arrivée.

7) Français Langue Etrangère (FLE) : vous pourrez suivre chaque semaine 4h de cours.

Vous pouvez consulter le site internet FLE : <https://fle.insa-rennes.fr/>

Vous y trouverez toutes les informations pratiques sur l'organisation des cours de FLE pour l'ensemble des étudiants non francophones inscrits dans notre établissement.

Votre inscription au cours de FLE est automatique, vous n'avez pas de démarche à effectuer. Pour les étudiants ayant un niveau avancé, un cours spécifique peut être proposé.

Ce cours doit figurer sur votre contrat d'études :

HUMF1-FLE+ : Français Langue Etrangère renforcé (3 crédits)

HUMF1-FLE P : Français Langue Etrangère Projet (1 crédit)

8) Les rendez-vous d'accueil du Centre de Mobilité Internationale de Rennes

Le CMI Rennes propose des rendez-vous d'accueil virtuels aux futurs étudiants, doctorants et chercheurs internationaux de Rennes. Ces rendez-vous ont pour objectif d'informer et d'accompagner les étudiants encore dans leur pays d'origine, avant même leur arrivée en France.

Ainsi, grâce aux accueils du CMI virtuel, vous, futurs rennais, pourrez venir vous renseigner auprès de l'équipe du CMI sur les démarches à prévoir en amont de votre venue et à votre arrivée en France, notamment sur les questions de titre de séjour, de logement, et de vie quotidienne.

Informations disponibles sur le site internet du CMI : <https://cmi.univ-rennes.fr/actualites/webinaires-en-direct-preparer-son-depart>

9) Informations et sites utiles pour préparer votre arrivée en France et à Rennes :

Si cela ne s'avère pas possible de vous accueillir, voici les informations à savoir pour venir jusqu'à l'INSA (ci-joint le plan d'accès à l'INSA et le plan du Campus).

- Si vous arrivez en train ou en bus, trajet de la gare à l'INSA :
Métro ligne B, direction Via Silva, descendre à la station Beaulieu-Université.

Site de la STAR (Société des bus de Rennes) : <http://www.star.fr/>

- Si vous arrivez en avion, trajet de l'aéroport à l'INSA :
<https://www.rennes.aeroport.fr/acces>

Bus C6, direction Cesson-Sévigné, descendre à l'arrêt Saint-Jacques Gaité puis Métro ligne B, direction Via Silva, descendre à la station Beaulieu-Université.

Autres sites utiles :

<https://www.insa-rennes.fr/preparer-son-sejour.html>

<https://cmi.univ-rennes.fr/>

<https://www.campusfrance.org/fr>

<https://www.sncf-connect.com/>

<https://www.tourisme-rennes.com/fr/>

Je vous souhaite un très bon voyage vers la France !

Cordialement,

Carole BOURLEY
Service des Relations Internationales